

PROCES-VERBAL REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 14 avril 2025 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU,

Absents excusés : Mde Corine VALADE qui a donné pouvoir à Mde Nelly VERGEZ, Mme Corine LELAVANDIER, Mme Sandra TOURNAIRE, M. Damien BERRY.

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

SACEM FESTIVITES ASSOCIATIONS

Monsieur le maire rappelle que la commune bénéficie du forfait proposé par la SACEM à la commune pour l'organisation des festivités et que nous pouvons obtenir des tarifs préférentiels pour les associations locales afin qu'elles puissent diffuser de la musique lors de certains événements.

Le conseil municipal doit donner son accord pour que la commune délègue à L'amicale des sapeurs pompiers de Villebois-Lavalette le soin d'organiser le bal du 5 juillet 2025 – A Créa danse pour la tartiflette du 15 mars et au comité des fêtes pour les rameaux le 13 avril.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

CONVENTION MANDAT VOIRIE CCLTD

Monsieur le Maire rappelle que la compétence voirie est communale et que la commune a approuvé par délibération que cette compétence voirie sera gérée en maîtrise d'ouvrage déléguée par la CDC à compter de 2025 avec les missions suivantes :

- Sollicitation des entreprises (maîtrise d'œuvre travaux) pour la réalisation des travaux voirie
- Pouvoir de signature et négociation des marchés/devis rattachés à la compétence voirie
- Sollicitation des subventions au titre du FDAC

Vu les devis de travaux établis par le cabinet BETG16, bureau d'étude en charge de la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de la voirie, la commune propose de retenir le programme de travaux 2025 suivant :

-VC 7u Enclos des Dames :	1 854.00 € TTC
-VC 4 Font Trouvée :	2 670.00 € TTC
- VC La Souche :	1 482.00 € TTC
- VC 5u Grand'Rue :	4 036.32 € TTC

TOTAL	10 042.32 € TTC

C'est la Société SCOTPA qui a été retenue pour réaliser les travaux.

Le conseil municipal doit valider le programme et autoriser le maire ou son suppléant à signer les documents à venir.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

BOURSE PERMIS DE CONDUIRE

Nous avons reçu une nouvelle demande qui a été acceptée en contrepartie d'une semaine de travail pour passer le permis de conduire :

Permis de conduire..... 500 €

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYDICAT D'EAU POTABLE SUD CHARENTE (SEP)

Lors de la séance du 19 février 2025, le comité syndical du SEP du Sud Charente a acté la création de la commune nouvelle de Magnac-Lès-Gardes issue de la fusion des communes de Magnac-Lavalette et Gardes Le Pontaroux.

Dans le statut actuel, il est mentionné à l'article 1 – constitution et à l'Annexe – Liste des collectivités membres, les communes de « Magnac-Lavalette et Gardes-Le-Pontaroux ».

En conséquence, une modification statutaire est à prendre en compte, il est donc proposé d'inscrire en lieu et place la commune de « Magnac-Lès-Gardes ».

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

SUPPRESSION POSTE REDACTEUR PRINCIPAL 2°CLASSE

Compte tenu de l'inscription sur le tableau annuel d'avancement en 2024 au grade de Rédacteur Principal de 1°classe d'une salariée, et après avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion, il convient de supprimer le poste de rédacteur principal de 2°classe à Temps Complet.

Vote : Pour Contre Abstention

Pour information présentation du Rapport Social Unique 2023

Le Centre de Gestion de la Charente a émis un avis favorable à l'unanimité sur le rapport social unique de notre commune, ce document regroupe les données 2021, 2022 et 2023 concernant les salariés de la commune, (absentéisme, risques psychosociaux, rapport annuel sur la santé, sécurité et conditions de travail...).

Il ressort de cette synthèse les difficultés à trouver du personnel remplaçant et l'augmentation des tensions sur certains postes en raison des départs

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2024

Le document ne nous est pas encore parvenu il sera délibéré ultérieurement.

QUESTIONS DIVERSES

- Plan guide prochains ateliers 29 et 30 avril
- 17 avril à 18 H à la salle des fêtes Réunion avec la CCLTD pour les travaux à l'école maternelle et l'avenir des écoles du secteur
- 18 avril forum des métiers organisé par le collège Henri Martin à la salle des fêtes invitation à 12 H à l'inauguration
- Salle polyvalente CREA DANSE PLANNING rentrée Septembre (mardi à 12 H pilates et mardi à 18 H danse).
- 7 mai à 15 H réunion avec l'ABF 1 Place des Halles
- Bilan foire des Rameaux et Cornuelles
- 15 mai 80 ans de la Charente Libre au château – conférences à partir de 16 H jusqu'à 22 H

La séance est levée à 19 h 15. Prochaine réunion le 12 mai 2025 à 18 H 30.